



**HAL**  
open science

## Le bocage : un paysage inutile ?

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. Le bocage : un paysage inutile ?. 303 : arts, recherches et créations, 1998, 56, pp.170-179. hal-04410804

**HAL Id: hal-04410804**

**<https://hal.science/hal-04410804v1>**

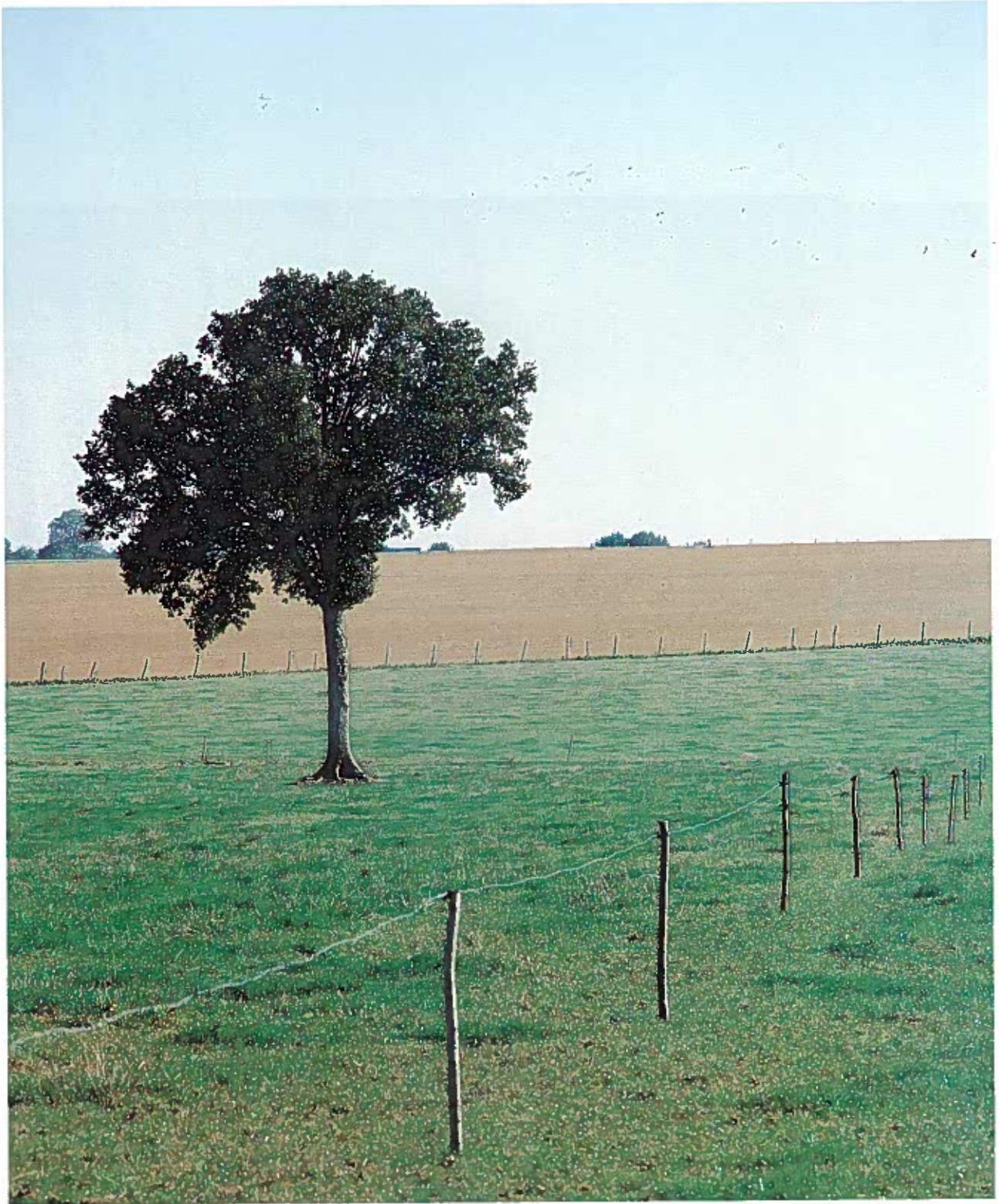
Submitted on 22 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



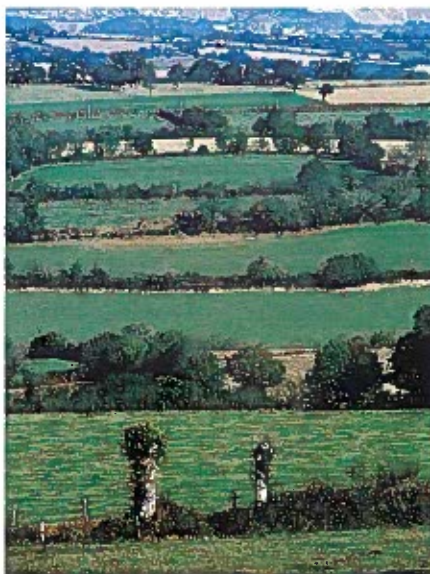
# LE BOCAGE : UN PAYSAGE INUTILE ?

par

Annie Antoine

*Les questions posées sur l'avenir d'un paysage ou d'un territoire amènent à s'interroger sans complaisance sur son histoire.*

Le bocage est un paysage dans lequel l'arbre est omniprésent. Mais l'arbre ne fait pas le bocage et s'il y a encore beaucoup d'arbres dans la Mayenne de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on peut se demander s'il y reste bien encore un bocage. Traditionnellement, le Bocage mayennais est constitué d'un réseau de haies vives enserrant prairies et parcelles de terre plus ou moins densément complantées d'arbres de plein champ ; ce parcellaire s'accompagne d'un habitat dispersé ou semi-groupé et d'un réseau dense de chemins ruraux. Or le bocage de la Mayenne connaît actuellement une phase de transformation rapide : élimination de nombreux arbres isolés, élargissement du maillage, destruction d'une grande partie des haies (qui ne restent plus que bien rarement un réseau continu), sénescence avancée des autres. Le bocage se comble, la haie perd de sa densité, l'arbre semble s'exhausser sur des racines qui se déchaussent au fur à mesure que le talus s'affaisse. Dans plusieurs régions du département, même si la campagne conserve un aspect boisé, il semble bien que l'on puisse annoncer, voire constater, la disparition du bocage. Pourtant, jamais il n'a été l'objet de tant de discours laudatifs – il est supposé être le lieu de tous les équilibres,



*Le bocage :  
un paysage rythmé par un réseau de haies.*

Page 170 :

*La Mayenne est-elle encore un bocage?  
Seul subsiste un arbre champêtre.*

*Les transformations récentes de l'agriculture ont entraîné la disparition des haies avec talus et fossés.*

régulateurs des eaux, obstacle aux pollutions, refuge de la biodiversité – et jamais il n'a eu tant de défenseurs annoncés. Ces discours sont plus significatifs par leur existence que par leur contenu : ils prouvent que le bocage, au moment où il nous apparaît très menacé, est regardé comme un patrimoine, comme un marqueur de l'identité des sociétés rurales de l'Ouest. Plutôt que de dénoncer l'illusion de ceux qui veulent faire des agriculteurs les "jardiniers du paysage", l'erreur de ceux qui croient faire du bocage quand ils plantent des "haies bocagères" édifiées sur nylon noir, le danger de ceux qui, pour préserver ce qui peut être encore sauvé, pensent pouvoir "muséifier" le paysage, il faut tenter de comprendre les logiques internes de ce type de paysage en liant son apparition et ses transformations à l'évolution des sociétés rurales qui l'habitent.<sup>1</sup> Il importe donc d'en apprécier les caractères et les évolutions en considérant qu'il s'agit d'un objet construit, d'un objet hérité, d'un objet menacé.

## Un objet construit

Rien moins naturel que ce type d'occupation de l'espace ; même s'il est largement constitué d'éléments vivants, le bocage est



un objet construit à un certain moment de l'histoire; il n'est pas là de toute éternité et il est susceptible de modifications considérables.

De quand date le bocage de l'Ouest ? La question a surtout intéressé les géographes qui, observant des régularités et des similitudes dans les structures agraires de la Bretagne,<sup>2</sup> de l'Irlande, de la Norvège<sup>3</sup> puis de la Galice,<sup>4</sup> ont d'abord été amenés à supposer des origines très lointaines à ce type de structures agraires. Haies celtiques ou haies néolithiques ? La question, longtemps débattue, a été indirectement tranchée quand des historiens, s'interrogeant sur les finalités plus que sur l'apparition de ce type de paysage agricole, lui ont attribué une origine beaucoup plus proche : en 1958, Louis Merle explique que le bocage de la Gâtine poitevine se met en place en même temps que ce mode original d'exploitation du sol qu'est la métairie... au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> et, en 1972, Jean Meyer affirme que les haies bretonnes ne sont peut-être même pas médiévales.<sup>6</sup>

Ceci n'a pas résolu tous les problèmes, mais nous a donné quelques certitudes que les recherches actuelles des archéologues et des historiens médiévistes confirment<sup>7</sup> : le bocage n'est pas là de toute éternité, il ne procède pas du défrichement d'une forêt originelle dont les derniers lambeaux constitueraient les haies. Après les conquêtes agraires de l'époque romaine, l'embroussaillage du haut Moyen Âge, les défrichements des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, à l'échelle du temps humain, le bocage ne constitue qu'un des moments de l'occupation du sol : dans le Bas-Maine, il n'existe pas encore au XII<sup>e</sup> siècle, mais il est bien installé à partir de l'époque moderne. Et, pendant la durée de son existence, rien ne prouve qu'il soit utilisé de la même manière. C'est un objet construit qui se transmet de génération en génération : il se modifie dans sa forme mais encore plus dans sa finalité. Si les archéologues font observer la continuité de certaines structures paysagères (une voie romaine orientant le tracé d'un chemin médiéval puis moderne), ceci ne permet nullement de penser que les éléments d'un pré-bocage qui peuvent être identifiés correspondent ultérieurement à une même utilisation de la haie.

### Un objet hérité

Dans les économies anciennes, le rapport culture/élevage est un des éléments qui commande l'évolution des systèmes paysagers. Il existe des zones d'élevage non

bocagères – les régions de montagne – et des systèmes d'élevage qui, tels les grands troupeaux de moutons qui pâturent aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sur les terres du Centre de la France, s'accommodent d'un paysage ouvert. Ce qui rend nécessaire la formation du bocage semble être un certain équilibre entre les activités de culture et d'élevage. Pendant l'époque moderne, le bocage caractérise en France les régions qui, comme la Bretagne, le Maine, le Poitou ou le Bourbonnais, pratiquent à la fois une polyculture céréalière et un élevage bovin orienté vers la commercialisation (beurre ou viande).

La haie bocagère doit permettre la coexistence de ces deux types d'activité, pratiqués l'un et l'autre de manière plus ou moins extensive et sur des espaces en partie



Un chemin bocager traditionnel.

communs.<sup>8</sup> Dans un système agricole où la technique est légère (absence d'engrais notamment), l'imbrication cultures-élevage ne prend pas la forme qu'elle connaît actuellement : les animaux et les cultures occupent, à quelques exceptions près – celle des espaces toujours pâturés et celle des parcelles toujours cultivées qui entourent les bâtiments d'exploitation –, successivement les mêmes espaces. Il faut donc que ceux-ci puissent être alternativement ouverts ou fermés. C'est précisément ce à quoi sert la haie avant la modernisation agricole du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'une plainte est déposée en justice parce que des animaux divagants ont causé des dégâts dans une parcelle cultivée, ce n'est pas le propriétaire de la haie par laquelle le bétail s'est échappé, mais celui de la haie par laquelle il est entré dans la

parcelle qui est condamné à payer les dépens. Il est toujours répété que l'on est "en pays de clôture" et que l'on n'a pas à faire garder ses bestiaux. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle au moins, les haies servent à interdire aux animaux (bovins, chevaux et porcs) l'entrée dans les parcelles cultivées. Si celles-ci ne sont pas ensemencées ou destinées à fournir du foin coupé (l'obligation de fermer les prés à la Chandeleur est rappelée dans tous les baux), le bétail doit pouvoir y divaguer librement. Ceci correspond au système du "parcours" qui permet à la fois de nourrir partiellement le bétail et de fertiliser le sol : en pays d'usages communautaires, le bétail divague librement sur l'ensemble des terres du finage; en pays de clôture, la divagation est organisée dans le cadre de l'exploitation, régulée par le système des haies. Celles-ci sont en effet entretenues et renforcées tout particulièrement quand la parcelle qu'elles enserment est mise en culture, mais le reste du temps (qui peut durer plusieurs années) elles sont l'objet de moins de soin et peuvent être traversées par les hommes comme par les bêtes. Le bocage du XVIII<sup>e</sup> siècle correspond donc à un état du développement agricole qui fait coexister et se succéder sur les mêmes espaces des pratiques de cultures intensives (le terme est à moduler en fonction de ce que l'on sait des techniques disponibles) et des usages plus extensifs du sol.

La modernisation agricole du XIX<sup>e</sup> siècle s'accommode fort bien de ce paysage bocager dont elle ne fait évoluer que très légèrement la signification. L'orientation vers l'herbe et l'élevage s'intensifie et les haies restent des plus utiles : la charge en bétail s'accroît, la culture devient moins extensive (le système de la friche temporaire recule avec l'utilisation de nouveaux engrais telle la chaux) et le parcours du bétail sur l'exploitation perd de son importance; les animaux sont cantonnés dans des parcelles hermétiquement closes par des haies qui, parfaitement entretenues, jouent alors pleinement leur rôle de cage.

Le bocage, objet construit, objet hérité, correspond donc à un certain système agricole; il est de ce fait le reflet de la société qui l'habite. L'observation du parcellaire qui peut être faite à partir du cadastre napoléonien (réalisé en grande partie avant que se développe la modernisation agricole) permet d'observer des différences de densité du réseau bocager. Les zones de maillage les plus lâches correspondent aux parcelles des métairies, exploitations de vingt-cinq à



LE BOCAGE : UN PAYSAGE INUTILE ?



*Le paysage est encore très arboré...*



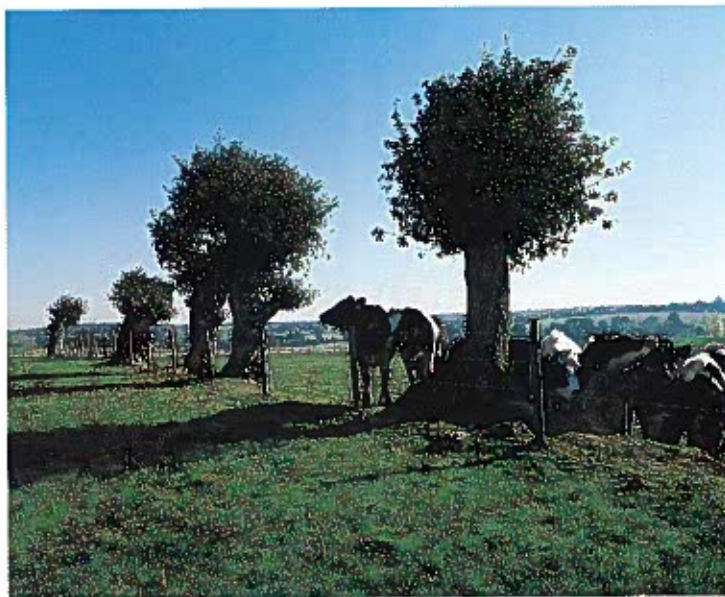
*... mais les arbustes qui assuraient le remplissage des haies ont largement disparu.*



LE BOCAGE : UN PAYSAGE INUTILE ?



*Transformation du bocage en champ ouvert.*



*Les animaux sont privés de l'ombre que leur assuraient les haies.*



*L'obstacle que constituait traditionnellement la strate intermédiaire de la baie faite d'arbustes épineux a été remplacé par un barbelé.*



trente hectares sous l'Ancien Régime, déjà largement orientées vers l'élevage bovin; par contre les closéries – petites exploitations intervenant beaucoup moins sur le marché des produits agricoles – sont entourées d'un parcellaire beaucoup plus serré car elles sont composées d'un moins grand nombre de parcelles plus petites que celles des métairies. Les anciens domaines seigneuriaux forment donc de grandes taches claires sur les cartes. Ces deux types de maillage bocager correspondent à deux types d'agriculteurs, les métayers et les closiers, et à deux types d'agriculture, la première étant beaucoup plus largement que la seconde intégrée dans les circuits d'échange.

### Un objet menacé ?

L'aspect du bocage est, à toutes époques, le résultat de l'action humaine (entretien, modification, destruction) et de la croissance spontanée des végétaux.<sup>9</sup> Les haies du bocage utile ont souvent été décrites. Dans la majeure partie de la Mayenne, ce sont des haies avec talus et fossé; ce n'est que dans la région de Sainte-Suzanne que l'on rencontre ces haies dites "plates et sans fondement," c'est-à-dire sans talus. La haie se compose de trois niveaux : la strate arborescente, formée d'arbres de haute tige (chênes, châtaigniers, fruitiers), la strate arbustive formée d'"épinés" et, au pied, la strate herbacée qui couvre le talus. Tous les arbustes ne se valent pas pour assurer le remplissage de la haie : les végétaux épineux sont les plus recherchés et parmi eux tout particulièrement l'aubépine et le prunellier qui conservent longtemps leurs qualités défensives, même lorsqu'ils sont morts et secs. L'aubépine a la propriété (que ne partage pas avec elle l'épine noire ou blanche pourtant très utilisée également) de ne pas produire de rejets ce qui signifie qu'elle pousse toujours à la même place : comme elle a une très grande longévité elle constitue un très bon indice pour matérialiser une limite de propriété ou de parcelle. D'autres arbustes telle la bourdaine sont également employés bien qu'ils ne produisent pas d'épinés. En revanche, la ronce et l'églantine, qui peuplent spontanément les haies, sont beaucoup moins appréciées car ce sont des ligneux qui ne fournissent pas de bois. Si la haie perd de sa densité, il est possible de la plessier, de la consolider en y plaçant des pieux, de la boucher avec une partie des végétaux qui proviennent de la taille. L'aspect de la haie dépend à la

fois des outils employés pour la tailler, de l'utilisation de la parcelle qu'elle entoure (cultures, prairies, friches temporaires) et de l'usage que l'on souhaite faire du bois qu'elle fournit. Le colon a intérêt à transformer le plus possible d'arbres en émousse<sup>10</sup> pour limiter l'ombre sur ses cultures et aussi pour se procurer facilement une réserve de bois; au contraire le propriétaire souhaite garder le plus possible les arbres de haute tige qui sont présents à la fois sur les haies et sur toute la superficie des parcelles. Tout se ramène donc à des compromis, compromis entre le propriétaire auquel appartiennent les arbres de haute tige (non soumis à l'émondage) et le locataire (auquel revient le bois de l'émondage), compromis entre la nécessité d'avoir une haie dense qui soit un bon obstacle et la nécessité de la réduire pour ne pas trop faire d'ombre aux cultures.

Actuellement, les haies, là où elles n'ont pas fait l'objet de campagnes d'arrachage, sont traitées d'une manière radicalement différente ou bien totalement abandonnées. L'aspect du bocage dépend toujours de cette double composante : l'intervention humaine et la croissance/dégénérescence spontanée des végétaux, mais un rapport différent s'est établi entre les deux termes. La taille mécanique a fait que la haie s'est développée en hauteur; parallèlement elle a perdu de son épaisseur, les arbustes qui en constituaient le remplissage n'étant plus renouvelés. Les émousses, non remplacées, y apparaissent toutes en fin de vie. Observons toutefois que les pratiques anciennes n'étaient pas non plus très respectueuses de l'arbre : une bonne émousse – celle qui assurera la stabilité de la haie, ne créera pas une ombre trop vaste sur le champ et fournira périodiquement du bois à l'exploitant – s'obtient à partir d'une taille brutale de l'arbre (section horizontale du tronc à quelques mètres du sol) qui en réduit toujours le développement et surtout la durée de vie. L'eau s'infiltrerait dans le tronc qui s'évide au fur et à mesure que sa partie centrale pourrit. L'entretien traditionnel de ces arbres consiste à en tailler régulièrement la coupelle, c'est-à-dire les branches qui se développent autour de la partie supérieure du tronc. Lorsque l'é mousse n'est plus entretenue, le processus de dégradation s'accélère : on observe la prolifération des coupelles, l'envahissement par le lierre qui n'est plus éliminé, la mort progressive (ou provoquée) des émousses dont il ne reste qu'un tronc dévitalisé, privé de feuillage et même d'écorce. Les talus qui

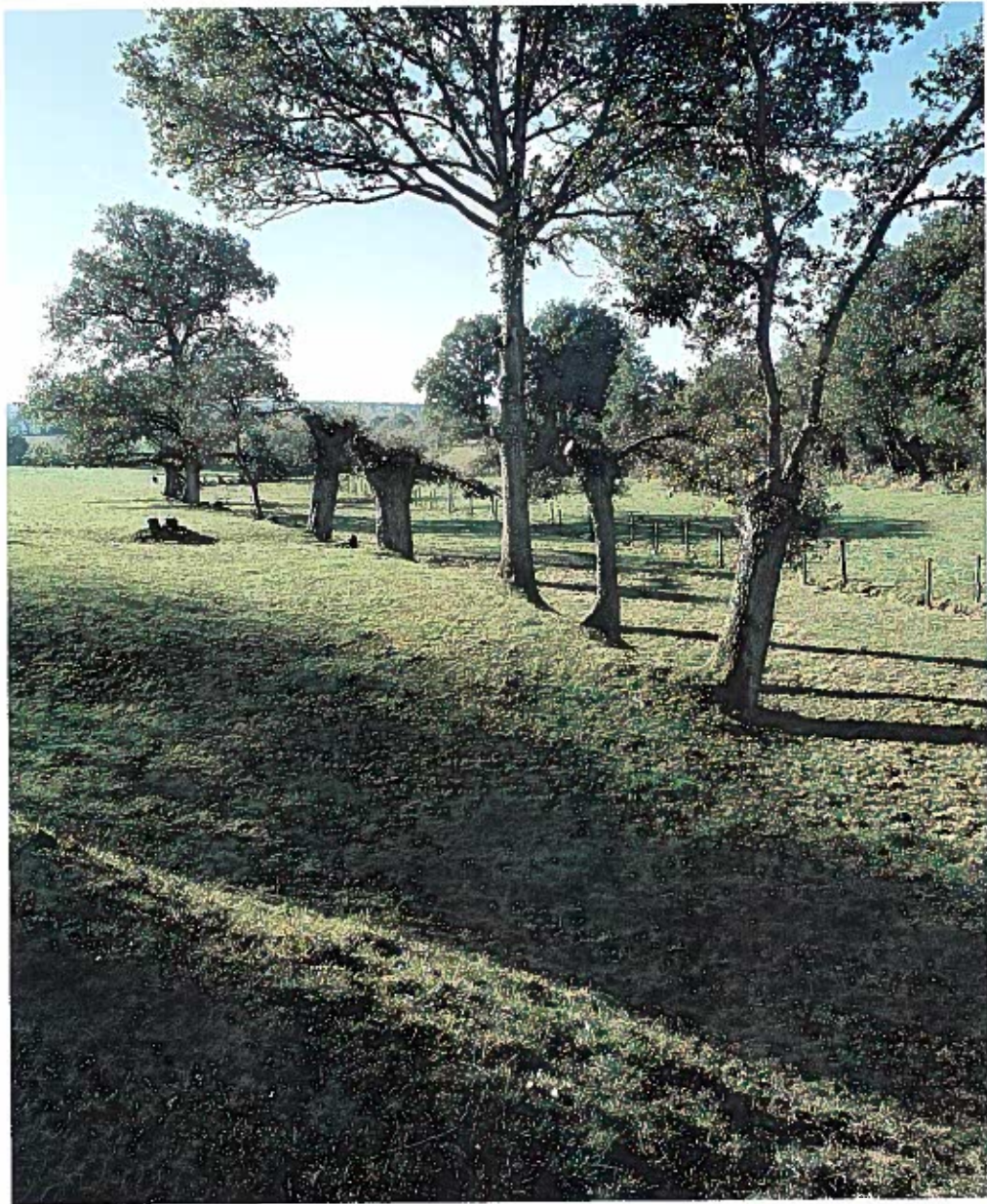
ne sont plus consolidés par une quantité suffisante de racines s'affaissent et ne se signalent plus que par une dénivellation de plus en plus légère, parfois soulignée de piquets reliés par un fil métallique.

Cette évolution résulte du fait que le bocage hérité des siècles passés n'a plus vraiment de raison d'être dans l'agriculture contemporaine, ni dans sa fonction de cage pour les cultures ou pour les animaux – la haie peut très avantageusement être remplacée par un fil barbelé ou une clôture électrifiée tellement plus faciles à déplacer –, ni dans sa fonction productrice de bois. Même là où elle n'est pas éliminée, la haie traditionnelle est condamnée parce qu'elle ne s'intègre plus dans le système agraire. Ce qui reste du bocage ancien a changé d'utilisateurs, donc de mode d'entretien et de modalités d'évolution.

C'est ce que montrent tous les discours qui font du bocage le lieu de tous les équilibres naturels. Sa signification s'est déplacée : le bocage n'est plus un élément de la vie rurale même s'il reste un élément du paysage rural. L'agriculteur de la fin du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas besoin de cette structure de haies qui gêne l'intervention des machines (au même titre d'ailleurs que les arbres complantés qui disparaissent les premiers) et, à la différence de ses ancêtres, il a des moyens rapides et efficaces d'éliminer l'obstacle. Les nouveaux discours sur le bocage insistent non sur ce qui faisait autrefois son utilité mais sur les aspects consécutifs de sa création (brise-vent, rétention d'eau), ce qui montre bien que la haie s'est vue attribuer des finalités différentes au cours de son histoire. Ils lui prêtent aussi une valeur écologique qui reste en partie à démontrer : frein à la pollution, lieu de la diversité animale et végétale, refuge pour des espèces menacées... Ces discours prouvent l'existence, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'une sensibilité paysagère en totale opposition avec l'évolution des parcellaires qu'impliquent les mutations agricoles. Le bocage s'est détaché des liens qu'il entretenait depuis son origine avec l'agriculture et les agriculteurs. Ce lien a été étroit jusqu'à une époque récente : les haies, créées pour réguler les activités d'élevage et de culture, étaient entretenues en fonction de ce qu'il y avait dans la parcelle (taille plus sévère si la parcelle était ensemencée que si elle était en prairie). Le "nouveau bocage" fait de "haies bocagères" sera totalement déconnecté de ses liens avec l'agriculture. □



LE BOCAGE : UN PAYSAGE INUTILE ?



*La baie n'est plus matérialisée que par l'alignement d'arbres – émausses et arbres de hautes tiges – qui en constituait la structure.*





Le talus de la haie s'rase lorsqu'il n'est plus retenu par les racines.



Souches mortes indiquant le tracé d'une ancienne haie.



Quelques arbres alignés signalent un ancien segment de haie.



Emousses en fin de vie.

### Notes

1 C'est ce qu'écrivait il y a plus de soixante ans, sous un autre nom, le géographe Julien Gracq : "Le bocage est une forme économique qui mourra d'une transformation sociale." Poirier (Lucien), "Bocage et plaine dans le sud de l'Anjou," *Annales de Géographie*, 1934, pp. 22-31.

2 Meynier (André), "La genèse du parcellaire breton," *Norois*, octobre-décembre 1966, pp. 595-610.

3 Flatrès (Pierre), "Une comparaison : structures rurales en Norvège et dans les contrées celtiques," *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 1957, n° 4, pp. 602-612.

4 Bouhier (Abel), *La Galice. Essai géographique d'analyse et d'interprétation d'un vieux complexe agraire*, La Roche-sur-Yon, 1979, 2 vol. avec planches, 1516 p.

5 Merle (Louis), *La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Age à la Révolution*, Paris, EPHESSE, 1958, 252 p.

6 Meyer (Jean), "L'évolution des idées sur le bocage en Bretagne," in *La pensée géographique contemporaine*, Mélanges offerts au Pr André Meynier, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1972, pp. 453-467.

7 Meuret (Jean-Claude), *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Age)*, Mayenne, 1996, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Mayenne, 656 p., et Pichot (Daniel), *Le Bas-Maine du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Étude d'une société*, Mayenne, 1996, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Mayenne, 455 p.

8 Antoine (Annie), *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mayenne, Editions régionales de l'Ouest, 1994, 539 p.

9 Antoine (Annie), "Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest," *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome CIII, n° 2, 1996, pp. 7-25.

10 L'émousse : ce terme désigne en Mayenne ce que l'on appelle ailleurs les têtards, les trouesses ou les émondés. Il s'agit d'un arbre (chêne ou châtaignier le plus souvent) dont le tronc a été sectionné à quelques mètres du sol et au sommet duquel s'est développée une coupelle faite de branches de petit diamètre. Ces arbres sont régulièrement émondés par les agriculteurs. Le tronc ainsi coupé est très sensible au pourrissement car l'eau pénètre à l'intérieur. En Bretagne, le tronc des arbres soumis à l'émondage n'est pas sectionné mais dépouillé du bas en haut de ses grosses branches ; alors que l'émousse mayennaise est courte et souvent touffue au sommet, la ragolle bretonne est au contraire svelte et élancée.

Les clichés sont de B. Renoux, Inventaire général.





*La fin des érousses.*